



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Concours d'architecture pour l'agrandissement de la bibliothèque Saul-Bellow de Lachine

La firme Chevalier Morales architectes remporte la palme

Montréal, arrondissement de Lachine, le 11 juillet 2011 – Le conseil de l'arrondissement de Lachine a adopté aujourd'hui une résolution entérinant le choix du jury de la firme lauréate du concours d'architecture pour le réaménagement et l'agrandissement de la bibliothèque Saul-Bellow dans l'arrondissement de Lachine. La firme ayant remporté la palme est Chevalier Morales architectes.

Elle sera mandatée pour compléter la conception, préparer les plans et devis et effectuer la surveillance des travaux de construction de la bibliothèque Saul-Bellow. Les services professionnels en ingénierie et autres consultants feront l'objet d'appels d'offres publics et conséquemment de contrats distincts.

« L'annonce d'aujourd'hui est un pas de plus vers la réalisation d'un projet qui découle du Rendez-vous 2007, Montréal métropole culturelle. Je remercie les élus montréalais pour leur engagement à aller de l'avant et, surtout, je félicite chaleureusement la firme Chevalier Morales pour avoir remporté ce concours. Elle aura la merveilleuse tâche de créer un lieu de culture et de savoir accueillant et chaleureux où la population aura plaisir à se retrouver. La qualité du lieu offert contribue au succès d'une bibliothèque », a déclaré M^e François Ouimet, député de Marquette, au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre.

« Les bibliothèques sont pour bon nombre de citoyens, la porte d'entrée et le premier lieu de rencontre avec la culture sous toutes ses formes. En tant que Ville UNESCO de design, ce concours nous a permis de mettre à profit les talents et le génie des concepteurs d'ici pour développer un projet novateur qui, non seulement, permet de rehausser la qualité du patrimoine bâti, mais aussi d'améliorer le cadre de vie des Montréalaises et des Montréalais », a déclaré M^{me} Helen Fotopulos, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif

« Ce projet de grande envergure, conçu par une firme d'architectes renommée, rehaussera la beauté de la bibliothèque Saul-Bellow et améliorera l'accessibilité à l'édifice. Ce sont tous les usagers, petits et grands, qui en profiteront pleinement. Notre bibliothèque est un des endroits parmi les plus prisés des résidents de Lachine. Celle-ci constitue aussi un pôle d'attraction culturel et éducatif qui bonifie la qualité de vie de nos concitoyens », a expliqué M^e Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine.

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **MONTRÉAL**

Montréal 

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec 

Les autres finalistes

Six autres projets ont été étudiés par le jury et la commission technique, soit ceux présentés par les firmes suivantes :

- Les architectes Faucher Aubertin Brodeur Gauthier;
- Atelier in situ;
- Le consortium Brière Gilbert et Blouin Tardif + Associés Architectes;
- Manon Asselin + Jodoin Lamarre Pratte, architectes en consortium;
- Dan Hanganu, architectes;
- Labonté Marcil Cimaïse-FBAI Éric Pelletier, architectes en consortium.

Le jury s'est réuni les 8 et 9 juin 2011 pour analyser les sept dossiers déposés par les finalistes. Au terme des présentations et entrevues des finalistes et de ses délibérations, le jury a recommandé unanimement le projet lauréat pour conclure la seconde et dernière étape du concours d'architecture du projet de la bibliothèque Saul-Bellow.

Coûts du mandat

Le contrat s'élève à 500 000 \$. Ce montant comprend une somme de 90 000 \$ en dépenses contingentes et supplémentaires.

Description du projet

Une fois les travaux terminés, la superficie de la bibliothèque Saul-Bellow aura presque doublé. Le nouvel édifice, dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2013, sera résolument ancré dans le 21^e siècle et conçu selon des standards de haute qualité. La future bibliothèque sera moderne, attrayante, fonctionnelle et ouverte sur sa communauté.

Ce projet est réalisé dans le cadre du programme RAC (programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques), financé à 80 % par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal, et à 20 % par l'arrondissement de Lachine.

Conformément à la politique montréalaise de développement durable pour les édifices municipaux adoptée en juin 2009, le projet de réaménagement et d'agrandissement de la bibliothèque Saul-Bellow vise la certification LEED de niveau Or (Leadership in Energy and Environmental Design) pour ce nouveau bâtiment.

– 30 –

Sources : Ville de Montréal
Arrondissement de Lachine

Pour information : Lucie René
Chef de division – Relations avec les citoyens et Communications,
Arrondissement de Lachine
514 634-3471, poste 368

Colette Proulx
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
514 873-2979